



SIXIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Deuxième session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 8 juillet 2016

COMPOSITION DU COMITÉ

M. LePage, président
M. Guitard
M. Albert
M. Chiasson
M. Bertrand LeBlanc
M. Bernard LeBlanc

M. Harvey
M. K. MacDonald
M^{me} Shephard
M. Stewart
M. Coon

le 8 juillet 2016

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son sixième rapport.

Le comité se réunit le 7 juillet 2016 et étudie les projets de loi suivant, qu'il approuve :

- 42, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick ;*
- 45, *Loi concernant l'exécution de la législation en matière de services financiers et de services aux consommateurs ;*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gilles LePage, député